

## **Présentation des rapports annuels des délégataires des réseaux de chaleur de Taverny et de Sannois, Ermont et Franconville-la-Garenne**

Par délibération du 27 juin 2022, la CA Val Parisis a pris la compétence supplémentaire relative à la contribution à la transition écologique et énergétique : création, aménagement, développement, entretien des réseaux de chaleur et de froid ; développement des énergies renouvelables et de récupération.

A ce titre, la CA Val Parisis a pris la gestion des deux réseaux de chaleur existants sur le territoire :

- Le réseau de chaleur de Sannois, Ermont et Franconville-la-Garenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour lequel l'exécution du service est déléguée à la société SEFIR, filiale du Groupe Engie Solutions ;
- Le réseau de chaleur de Taverny depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, pour lequel l'exécution du service est déléguée à la Société Idex Croix Rouge Géothermie, filiale du Groupe Idex Territoires.

Conformément à l'article L3131-5 du code de la commande publique, les délégataires des deux réseaux ont remis avant le 1er juin 2025 les rapports comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

La présente note constitue une synthèse reprenant les principales caractéristiques contractuelles, techniques, économiques et financières pour l'exercice 2024.

### **1- Caractéristiques contractuelles**

Dans le tableau ci-dessous sont rappelées les principales caractéristiques contractuelles qui régissent l'exécution du service public sur les deux réseaux de chaleur

Réseau de chaleur (RC)	Contrat	Durée	Engagements contractuels	Réalisations
RC de Sannois, Ermont et Franconville-la-Garenne	DSP* en vigueur depuis le 01/07/2011 jusqu'au 30/06/2029	18 ans	Rénovation des installations de cogénération	Mise en service en 2012
			Interconnexion des réseaux de distribution	Mise en service en 2013
			Construction d'une chaufferie bois-énergie	Mise en service en 2014
			Extension du réseau et raccordement de 20,4 MW supplémentaires	17 478 MW suppl. à fin 2024
RC de Taverny	DSP en vigueur depuis le 01/07/2021 jusqu'au 30/06/2036	15 ans	Modernisation des sous-stations, remplacement des bouteilles de mélange par des échangeurs	Finalisé en 2022
			Raccordement du stade et du gymnase Jean Bouin	Mise en service en 2022
			Création d'un puit de géothermie	Projet écarté pour des raisons techniques (débit et température inadaptés au service)

\* DSP : Délégation de Service Public

## 2- Indicateurs techniques, économiques et financiers

### 2.1- Indicateurs techniques

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs techniques dont les valeurs de l'exercice 2024 sont disponibles pour le suivi du service sur les deux réseaux de chaleur. Au regard des différences structurelles et techniques de ces deux réseaux de chaleur, une analyse comparative de leurs performances énergétiques n'est pas appropriée.

Données		RC SEFIR	RC IDEX (Taverny)
<b>Caractéristiques des installations</b>			
Puissance installée en chaufferie	MW	78	11,5
Linéaire du réseau de distribution	Kml	14,4	2
Puissance souscrite au 31/12/2024	kW	57 011	8 110
<b>Données de rendement des installations</b>			
Rendement production	%	89,7%	Nc
Rendement Distribution	%	87,6%	Nc
Rendement global	%	79,0%	87,0%
<b>Données de consommation</b>			
Consommation de chauffage	MWh	48 458	8 230
Consommations d'eau chaude sanitaire	MWh	16 840	2 930
Consommation de chaleur	MWh	65 298	11 160
Densité du réseau	MWh/ml	4,5	5,6
Consommation d'eau	m <sup>3</sup>	4 414	145
<b>Données énergétiques</b>			
Bouquet énergie gaz	%	26%	49%
Bouquet énergie cogénération	%	5%	0%
Bouquet énergie Fuel	%	0%	0%
Bouquet énergie Biomasse	%	69%	0%
Bouquet énergie Biogaz	%	0%	51%
Taux de couverture EnR*	%	69%	51%
Contenu CO <sub>2</sub> du réseau « ACV »	Tonne/MWh	0,089	0,266

\* EnR : Energie Renouvelable

Les deux réseaux présentent des rendements corrects au regard de l'âge des installations de production et de distribution. Il est à noter cependant une légère baisse de rendement sur le réseau SEFIR. Les ventes de chaleur restent stables entre 2023 et 2024 : +2,5% sur le réseau SEFIR, +5,4% sur le réseau IDEX. Sur le réseau SEFIR, il est à noter une augmentation de 655 kW de puissance souscrite du fait du raccordement de bâtiment mis en service en 2024 : la police municipale et le centre de santé sur la ville de Franconville, le projet immobilier de la CDC Habitat et le collège Jean Moulin sur la ville de Sannois.

La consommation d'eau adoucie correspond aux appoints d'eau sur le réseau de distribution nécessaires lors de la survenance de fuites, de travaux de renouvellement ou de modernisation sur les canalisations.

Concernant le réseau SEFIR, la consommation d'eau est importante au regard du ratio de 30 m<sup>3</sup>/GWh vendu, contre 20 m<sup>3</sup>/GWh vendu considéré comme un taux correct. Ce facteur devra être suivi les exercices précédents. La consommation d'eau sur le réseau SEFIR est due à 6 fuites survenues aux mois de juillet, août et novembre 2024.

Concernant le réseau IDEX, le ratio de 13 m<sup>3</sup>/GWh vendu est correct. Cette consommation est due à une fuite survenue au mois de juillet.

Le mix énergétique sur le réseau de Sannois, Ermont et Franconville-la-Garenne est très favorable sur l'exercice 2024. Il est à noter une part de la cogénération en forte baisse (16% en 2023) du fait de la fin du contrat de rachat de l'électricité par EDF entraînant une mobilisation moindre des installations.

La mixité du réseau de Taverny est composée de biogaz à 51% de manière à bénéficier du taux de TVA réduit à 5,5% sur la totalité de la facturation.

Le schéma directeur des énergies territorial (SDET) et les études de faisabilité pour le verdissement et l'extension des réseaux de chaleur engagés par la CA Val Parisis apporteront des solutions permettant d'améliorer les performances énergétiques sur les deux réseaux de chaleur. Ces études de faisabilité ont été achevées et présentées courant 2024 et montrent des potentiels d'extension importants avec une forte nécessité de verdir leurs productions de chaleur.

## 2.2- Indicateurs économiques – le tarif de vente

Deux termes constituent la structure tarifaire :

- Le terme R1 - Consommation constitue un terme variable en fonction de la consommation de chaleur relevée en sous-station.  
Il représente le coût des combustibles nécessaires pour assurer la fourniture de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.
- Le terme R2 - Abonnement constitue la part fixe basée sur la puissance souscrite de chaque abonné et contractualisée dans la police d'abonnement.  
Il représente les coûts à la charge du délégataire pour l'entretien des installations et la réalisation des travaux.

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des termes tarifaires des deux réseaux de chaleur sur l'exercice 2023.



